

INFO LOUP

TOUTES LES INFOS DE VOTRE VILLE *et vous !*

Destination **ÉTÉ !**

On vous dit tout

PLONGEZ DANS LA FRAICHEUR
DES QUARTIERS D'ÉTÉ

•

C'est à vous

LES CANTINES
SE RÉINVENTENT

•

Vos entreprises & vous

« NON LO SO » : UN GOÛT D'ITALIE
AU CŒUR DE CHANTELOUP

UN SOUFFLE NOUVEAU POUR UN ÉTÉ INOUBLIABLE

Tout a été conçu pour que vous puissiez profiter pleinement de votre été à Chanteloup, sans que la chaleur ne soit un frein au plaisir de se retrouver.



**Chères Chantelouvaïses,
chers Chantelouvaïs,**

Si l'été est par essence le temps de la flânerie et de l'apaisement, ces dernières semaines nous ont imposé un défi bien plus intense. Les fortes chaleurs, conjuguées aux coupures d'électricité puis aux intempéries qui ont frappé notre commune, ont mis nos nerfs à rude épreuve. Je n'oublie pas que cette période a été particulièrement difficile pour notre jeunesse, alors que beaucoup d'entre vous passaient des épreuves et des examens décisifs dans des conditions éprouvantes.

À l'échelle nationale, cet épisode a ouvert les débats sur l'urgence climatique et posé, avec une acuité nouvelle, la question de la qualité de vie dans nos logements. Nous faisons face à des températures records, auxquelles nous devons nous adapter durablement. C'est dans cet esprit d'anticipation que nous avons imaginé le campus éducatif Simone Veil. Comme vous pourrez le lire dans ce

numéro, ses aménagements extérieurs intègrent une véritable forêt urbaine avec près de 200 arbres, conçue pour offrir plus de fraîcheur, plus de nature et une résilience face aux défis climatiques.

En prévisions des nouvelles vagues de chaleur à venir, nous avons décidé de placer votre été sous le signe d'une convivialité retrouvée, adaptée et plus rafraîchissante que jamais. Pour cela, le dispositif des Quartiers d'été se réinvente. Du 8 au 18 juillet (hors dimanche et jour férié), je vous donne rendez-vous au Parc Champeau pour une immersion totale dans l'univers des jeux aquatiques. Nous avons totalement repensé le format : les animations s'étirent désormais de 16 h à 22 h 30 pour vous permettre de profiter des heures les plus douces, dans un cadre pensé pour votre confort.

C'est donc une véritable programmation sur-mesure qui vous attend : activités aquatiques, ateliers créatifs, jeux vidéo en plein air, sports et moments de détente. Tout a été conçu pour que vous puissiez

profiter pleinement de votre été à Chanteloup, sans que la chaleur ne soit un frein au plaisir de se retrouver.

Je souhaite exprimer toute ma gratitude à nos partenaires de toujours (La préfecture des Yvelines, Les Résidences Yvelines Essonne, le Centre social Espoir, l'AVEC, la FRAEC, la Maison du Cirque, Les Lionnes d'Ici et d'Afrique, l'AJEIPS) qui, après avoir été pour beaucoup sur tous les fronts lors de la crise, déploient une énergie inépuisable pour rendre ces festivités possibles. Alors maintenant, place à la fête ! Je vous souhaite, à toutes et à tous, un très bel été !

Catherine ARENOU
Maire de Chanteloup-les-Vignes
Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines



SOMMAIRE

5

INFORMEZ-VOUS

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE RECYCLERIE ASSOCIATIVE

6

RENDEZ-VOUS

6 - PARTEZ EN VACANCES
L'ESPRIT TRANQUILLE !

7 - FORUM DES ASSOCIATIONS

C'EST À VOUS

10

8 - JEUNESSES

9 - FAMILLE

10 - SENIORS

11 - PORTRAIT

18 - VILLE SOLIDAIRE

JUILLET-AOÛT 2026

N°70

INFOLOUP ET VOUS ! Magazine municipal bimestriel

Mairie de Chanteloup-les-Vignes

37 rue du Général-Leclerc • Tél. 01 34 01 10 50

Directeur de la publication : Catherine Arenou

Rédacteur en chef : Kévin Lelong

Rédaction & création graphique : service communication

Email : communication@chanteloup-les-vignes.fr

Photographies : Ville de Chanteloup-les-Vignes, GPS&O, Adobe

Stock, Freepik, (sauf mention contraire)

Impression : Imprimerie RAS - 6 avenue de Tissonvilliers 95400

Villiers-le-Bel

Régie publicitaire : LVC Communication : 06 11 59 05 32

Tirage : 4 500 exemplaires.

Dépôt légal : Juillet 2026

Si vous ne recevez pas l'InfoLoup et vous ! dans votre boîte aux

lettres. Signalez-nous ce problème par téléphone : 01 34 01 10

50 ou par mail :

communication@chanteloup-les-vignes.fr

Des magazines sont aussi disponibles dans les équipements
de la ville.

16

ON VOUS DIT TOUT

14 - CE QUI VOUS ATTEND

POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

16 - TOUS AUX QUARTIERS D'ÉTÉ

VOUS Y ÉTIEZ

12

19

EMBELLIR POUR VOUS

VOS ENTREPRISES

20

& VOUS

SAVEURS D'ITALIE :

« NON LO SO »

OUVRE SES PORTES

VOTRE TERRITOIRE

& VOUS

ÉLECTIONS
COMMUNAUTAIRES 2026 :
GPS&O COMPLÈTE SON
BUREAU EXÉCUTIF

22

TRIBUNE LIBRE

23

AGENDA

Restez connecté



chanteloup-les-vignes.fr



facebook.com/chantelouplesvignes



newsletter e-loup



phenix.clv



chanteloupjeunes

VOS ÉLUS

vous reçoivent

SANS RENDEZ-VOUS

de 10 h à 12 h / en Mairie

Renseignements **01 34 01 10 50**

Samedi 12 septembre

Permanence Maire

Samedi 26 septembre

Permanence Maire adjoint



LE TRI
+ FACILE



MAGAZINE



BAC
DE TRI

DONNEZ UNE SECONDE VIE à vos objets !

C'est un projet inédit qui est en train de prendre vie cet été sur la Place du Pas, avec l'ouverture imminente d'une recyclerie associative, un espace unique pour donner une seconde vie à vos objets tout en renforçant la solidarité entre voisins. Située au 13 Place du Pas, dans les anciens locaux du salon de coiffure, cette nouvelle structure proposera à la fois une boutique à prix accessibles, un service de collecte et des ateliers de réparation.



Consommer mieux, partager plus, réparer ensemble : Chanteloup-les-Vignes renforce sa démarche durable et solidaire avec l'ouverture, le 15 septembre prochain, d'une recyclerie associative. Bien plus qu'un simple lieu de vente, la Recyclerie se veut une réponse concrète aux défis du quotidien pour lutter contre l'isolement, la précarité et le gaspillage. La structure s'articule autour de trois axes complémentaires. Elle assure d'abord la valorisation des objets du quotidien, du petit électroménager aux vélos en passant par les livres et la vaisselle. Elle propose ensuite un espace de vente solidaire permettant aux familles de s'équiper dignement tout en favorisant leur pouvoir d'achat. Enfin, un Repair Café prendra place au sein du site pour offrir un lieu de rencontre où chacun pourra apprendre, accompagné par des bénévoles, à réparer ses propres objets.



« Ce projet ne se contente pas de redistribuer des objets : il restaure la dignité, favorise la participation citoyenne et crée de véritables passerelles entre tous les acteurs de notre ville ».

Catherine Arenou,
Maire de Chanteloup-les-Vignes.

Porté par l'association École et Cultures et le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne, ce projet ambitieux a vu le jour en étroite collaboration avec la Ville de Chanteloup-les-Vignes. Soutenue par la Fondation Macif et la Fondation Résidences & Solidarité, cette initiative s'inscrit pleinement dans le dispositif municipal « Ville solidaire ».

Informations pratiques

Dès le 15 septembre, l'équipe de la Recyclerie vous donne rendez-vous au 13 Place du Pas pour le lancement de ce nouveau lieu au cœur du quartier de la Noé. A partir de cette date, les portes de la boutique seront ouvertes au public le mercredi, de 10 h à 17 h, ainsi que le samedi, de 10 h à 18 h. Pour ceux qui souhaitent contribuer en faisant don d'objets, la collecte est organisée les jeudis, de 14 h à 16 h, et les vendredis, de 15 h à 18 h. Les équipes acceptent tout objet propre et en bon état de fonctionnement, qu'il s'agisse de petit mobilier, de décoration, de vêtements, de chaussures ou d'équipements de loisirs comme les vélos et trottinettes.

Devenez acteur du projet !

La réussite de la Recyclerie repose aussi sur l'engagement de ses habitants. Vous souhaitez donner un peu de votre temps pour trier, animer les ateliers de réparation, accueillir le public ? Que vous ayez des compétences en bricolage ou simplement l'envie de vous investir localement, n'hésitez pas à pousser la porte de la Recyclerie et rejoindre l'équipe de bénévoles.

CHIFFRE
DU MOIS

715

Nouveau record pour le Trail de l'Hautill avec 715 coureurs inscrits !
Dimanche 14 juin, 640 participants ont franchi la ligne d'arrivée de la 4^e édition. Bravo à tous !

ANNULATION DU FEU D'ARTIFICE du 13 juillet

C'est avec regret que nous vous informons de l'annulation du feu d'artifice prévu ce lundi 13 juillet.

Le département des Yvelines étant actuellement placé en alerte sécheresse, les risques d'incendie sont maximaux. Par ailleurs, nos pompiers yvelinois sont actuellement projetés en grand nombre dans les Pyrénées Orientales pour prêter main-forte face aux violents incendies qui touchent la région. Ce manque d'effectifs sur notre territoire ne permet pas d'assurer l'encadrement obligatoire et sécurisé du tir.

Nous comptons sur votre compréhension face à cette situation exceptionnelle. Toutes nos pensées accompagnent nos soldats du feu mobilisés en ce moment même sur le front des incendies.

À noter : Toutes les activités des quartiers d'été, prévues le 13 juillet de 16 h à 22 h 30, sont elles maintenues dans le parc Champeau (voir pages 16-17).

PARTEZ EN VACANCES l'esprit tranquille !



Vous vous absentez de votre domicile ou de votre commerce cet été pour une longue période ? Signalez-le à la police municipale dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances » : des patrouilles effectueront des rondes de surveillance devant chez vous pendant toute la durée de votre absence.

Ce service est entièrement gratuit. Pour en bénéficier, votre inscription doit avoir lieu **au minimum 48 h** avant votre départ, selon l'une de ces modalités :

- En ligne, via le portail de la police municipale ;
- Directement auprès de la police municipale, en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- À l'aide du formulaire d'inscription téléchargeable sur le site de la Ville en bas de l'article « Partez en vacances l'esprit tranquille ! » (rubrique « Document »).

Le dispositif concerne les absences d'au moins **trois jours complets** (jours de départ et de retour non inclus). Sont exclus les logements dont l'accès est impossible ou faisant déjà l'objet de visites régulières (surveillance par un voisin, arrosage, soin aux animaux, etc.).

+ D'INFO
Police municipale
01 34 01 10 59

LE PASS'SPORT, pensez-y avant la rentrée

Le Pass'Sport est une aide de l'État qui vient réduire immédiatement le coût de l'adhésion ou de la licence dans un club ou une structure partenaire. Son montant est de 70 € par bénéficiaire, déduit directement par le club au moment de l'inscription : aucune avance de frais, aucune démarche de remboursement à faire soi-même.

Pour qui ?

L'aide s'adresse aux jeunes et à leur famille qui remplissent certaines conditions, notamment :

- Les jeunes de 14 à 17 ans dont la famille perçoit l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Les jeunes en situation de handicap (bénéficiaires de l'AEEH ou de l'AAH) ;
- Les étudiants boursiers de moins de 28 ans.

Catherine Arenou en première ligne pour le rétablissement de l'aide pour les 6-13 ans

Initialement supprimée par le gouvernement, l'aide « Pass'Sport » destinée aux enfants de 6 à 13 ans fera finalement son retour grâce à une forte mobilisation des élus locaux et des fédérations sportives. Si le maintien de cette aide de 70 € est désormais acquis, les services de l'État doivent encore en préciser les modalités de mise en œuvre. « Avec de nombreux maires et fédérations, nous avons uni nos voix pour obtenir le rétablissement de cette aide précieuse, explique Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes. Le sport est un droit fondamental et un enjeu majeur de santé publique. Nous demandons désormais au Gouvernement de publier sans délai les modalités pratiques pour permettre aux clubs et aux familles de préparer la rentrée sereinement. »



Quand le demander ?

Le dispositif s'active à l'approche de la rentrée. Les codes sont généralement envoyés à partir de la fin de l'été, et l'aide s'utilise lors des inscriptions du début de saison. Notre conseil : préparez vos justificatifs dès maintenant et vérifiez que le club choisi est bien partenaire du dispositif.

Bon à savoir

Toutes les conditions à jour, la liste des clubs partenaires et les dates exactes de la prochaine campagne sont disponibles sur www.pass.sports.gouv.fr. N'hésitez pas à vous rapprocher du service des sports de la Ville pour toute question.

FORUM DES ASSOCIATIONS : faites le plein d'activités !

Sportives, culturelles, solidaires ou de loisirs : les associations chantelouvaïses vous donnent rendez-vous pour leur grand forum de rentrée. Une occasion idéale pour découvrir la richesse du tissu associatif local, rencontrer les bénévoles, poser vos questions et choisir l'activité qui vous accompagnera tout au long de l'année.

Petits et grands, venez nombreux pour vous inscrire et préparer une rentrée pleine d'énergie !

EN SAVOIR +
Samedi 5 septembre, de 10 h à 17 h,
Complexe sportif David Douillet





FORUM DES ASSOCIATIONS

2026

SAMEDI 5
SEPTEMBRE
10H-17H

COMPLEXE SPORTIF DAVID DOUILLET

ENTRÉE LIBRE • ANIMATIONS • DÉMONSTRATIONS • RESTAURATION • RENSEIGNEMENTS AU 01 34 01 10 56

Roulez JEUNESSE!



Viens fêter ton diplôme !

Tu viens de boucler une année riche en émotions et en réussites ! Grâce à ta détermination, tous tes efforts consentis durant l'année ont payé : ils t'ont permis d'obtenir ton BAC G, BAC T, BAC PRO, CAP ou BTS.

La Ville te félicite et t'invite à fêter cela ensemble lors de la Soirée de la réussite, qui se tiendra le vendredi 2 octobre 2026 à l'Espace culturel Paul Gauguin. Après la remise des diplômes et des cadeaux offerts par la Ville, la soirée se clôturera par un concert !

Pour participer et recevoir ta récompense, fais-toi connaître auprès de la Ville en remplissant le formulaire d'inscription en ligne sur chanteloup-les-vignes.fr, ou en contactant Mimouna Messaour (07 60 35 43 28 - referent.parcours.lyceens@chanteloup-les-vignes.fr).

Belles vacances à toutes et à tous, et rendez-vous en octobre !

Uniquement sur invitation



Un coup de pouce pour vos études

L'Allocation Municipale Étudiante (AME) est un dispositif de la Ville et du CCAS qui permet aux bacheliers chantelouvois de bénéficier d'une aide financière, en échange d'une participation aux événements de la Ville. Une belle opportunité pour les jeunes d'être soutenus dans leurs poursuites d'études post-bac, tout en renforçant leur implication dans la vie locale !

L'ensemble des jeunes ayant obtenu leur baccalauréat entre **2024** et **2026** sont

éligibles à cette aide (qui s'élève à **1 000 € pour les boursiers** et **300 € pour les non-boursiers**), à condition de résider à Chanteloup-les-Vignes depuis trois ans au minimum et d'être âgé de moins de 26 ans.

Afin de faciliter ta demande d'allocation, la Ville a mis en place un formulaire en ligne sur chanteloup-les-vignes.fr (rubrique « Mes démarches »).



Un air DE FAMILLE

« PETITE FAIM, GRANDE FAIM »

la cantine se met au diapason de l'appétit de chacun



Lutter contre le gaspillage alimentaire tout en respectant l'appétit de chaque enfant : c'est l'objectif du nouveau dispositif « Petite faim, grande faim », que la Ville déploie dès cet été dans ses structures de restauration. Testé sur l'accueil de loisirs (ALSH) pendant les vacances de juillet et août, il sera ensuite généralisé à toutes les cantines scolaires à la rentrée de septembre.

Le principe : à chacun sa portion

Jusqu'ici, à l'heure du plat chaud, tous les enfants recevaient la même quantité, sans distinction. Le nouveau système change la donne. À l'entrée de la cantine, le menu du jour est affiché : chaque enfant sait ce qu'il va manger. S'il connaît peu un plat ou s'il n'a pas très faim, il peut choisir une petite assiette.

Le personnel de restauration lui sert alors une portion d'accompagnement réduite, moins de pâtes, de riz ou de légumes, tout en maintenant la même quantité de protéines pour tous : « La protéine, qu'elle soit animale, poisson ou végétale, ne change jamais. », explique Philippe Nicolas, responsable des Projets éducatifs de la Ville.

Et si l'enfant se découvre finalement plus d'appétit que prévu ? Aucun problème : il peut se resservir pour obtenir l'équivalent d'une assiette classique. L'entrée, elle, reste en libre-service, chacun se servant à sa convenance.

Pour accompagner ce changement, la Ville a fait l'acquisition d'assiettes de plus petite taille, grâce au soutien de la Cité éducative.

Le pain et le tri également repensés

Le dispositif s'inscrit dans une démarche anti-gaspillage plus large, mais aussi éducative et de responsabilisation des enfants. Le pain n'est désormais plus en libre-service. « Il est mis à la fin, et ce sont les animateurs qui le donnent selon ce qu'il y a à manger », précise Philippe Nicolas. Le tri des déchets a lui aussi été renforcé : « Maintenant, il est très sélectif, on sépare les biodéchets des déchets d'emballage. »

Une mise en place progressive et concertée

Le projet a été présenté lors de commissions des menus réunissant la Mairie, le prestataire de restauration ELIOR, les représentants de parents d'élèves et, depuis peu, les enfants du Conseil municipal des enfants (CME). La phase de test estivale vise précisément à laisser le temps aux familles de prendre leurs repères : « On veut que les parents prennent l'habitude et qu'en septembre, on puisse démarrer sereinement sur toutes les écoles, avec tous les enfants qui mangent à la cantine », souligne le responsable des Projets éducatifs.

Pour découvrir ce nouveau dispositif, les parents sont également invités à partager un repas à la cantine, pris en charge par la Ville. « C'est l'occasion de venir voir concrètement comment cela fonctionne, et de partager un moment avec les enfants », indique Sabah Zabairi, élue municipale déléguée à la vie scolaire.

LE CCAS à vos côtés

Au quotidien comme dans les moments difficiles, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagne les Chantelouvais. Études, loisirs, grand âge, coup dur passager : plusieurs aides existent, et vous y avez peut-être droit. Tour d'horizon.

Pour faire face à une difficulté

Le secours d'urgence peut prendre en charge une facture courante (assurance habitation, eau, gaz, électricité), l'accès à certains soins ou une formation. Il est soumis à un barème et nécessite l'orientation d'un travailleur social du département. L'aide à la parentalité participe aux frais de restauration scolaire des enfants domiciliés et scolarisés à Chanteloup. En cas de décès, l'aide aux frais d'obsèques soutient, sous conditions de ressources, les familles qui ne peuvent assumer seules ces dépenses (hors rapatriement).

Pour la culture, le sport et les études

L'aide à la culture et aux activités sportives (80 €) s'adresse aux enfants suivis par la Réussite éducative, aux anciens de DEMOS et aux 3-10 ans porteurs de handicap. Le Pass adulte aide les Chantelouvais de 19 ans et plus à s'inscrire dans une activité culturelle ou sportive de la commune : 80 € pour les bénéficiaires du Pass loisirs de la CAF, 50 € sinon. L'Allocation municipale étudiante (AME) encourage les moins de 26 ans dans leurs études supérieures, en échange d'un engagement citoyen : 300 €/an pour les non-boursiers, 1 000 €/an pour les boursiers, pendant les trois années suivant le bac.

Pour les aînés

L'allocation mensuelle seniors soutient les Chantelouvais de 65 ans et plus, éligibles à l'ASPA, qui assument seuls les charges de leur logement : 50 € par mois pour une personne seule, 100 € pour un couple.

EN SAVOIR +

Une durée minimale de résidence sur la commune est demandée selon les aides (de 3 mois à 3 ans). Justificatifs de ressources et d'identité à fournir.

Renseignements et constitution des dossiers au CCAS :

2 bis rue Paul-Gauguin / 01 39 74 20 16
ccas@chanteloup-les-vignes.fr

FORTES CHALEURS : pensez au registre canicule

Chaque été, la Ville tient à jour un registre des personnes à contacter en cas de fortes chaleurs. Le principe : si vous y êtes inscrit, les services municipaux prennent régulièrement de vos nouvelles pendant les épisodes de canicule, et peuvent intervenir vite si besoin.



L'inscription est gratuite et se fait sur simple demande. Elle concerne surtout les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap. Vous pouvez aussi inscrire un proche, avec son accord.

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire disponible en mairie et au CCAS ou à télécharger sur le site de la Ville. Et en attendant les grosses chaleurs : buvez de l'eau sans attendre d'avoir soif, gardez votre logement à l'ombre, et n'hésitez pas à toquer chez vos voisins.

YES+ : quand les générations se rencontrent



Cet été, le dispositif Yvelines Étudiants Seniors (YES+) est de retour à Chanteloup-les-Vignes. En juillet et en août, il met en relation des étudiants et des seniors qui ont envie d'un peu de compagnie : visites à domicile, discussions, ou encore cafés partagés et sorties.

Concrètement, un jeune de 18 ans ou plus passe vous voir régulièrement, le temps d'un échange ou simplement pour prendre de vos nouvelles. De quoi rendre l'été un peu moins long quand la famille est loin.

Vous avez 60 ans ou plus ? Faites-vous connaître auprès du CCAS, qui se charge de la mise en relation.

Renseignements et inscriptions au CCAS
2 bis rue Paul-Gauguin
01 39 74 20 16 / ccas@chanteloup-les-vignes.fr
Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

+ D'INFOS
www.oyesplus.fr

St. seniors !

CAP SUR LE TRÉPORT pour nos seniors

Le 26 juin dernier, 41 seniors chantelouvais ont profité d'une journée au bord de la mer, accompagnés d'Halima BELHADJ-ADDA, maire adjointe Déléguée aux seniors, à la santé et au handicap, et de Justine Nogues, responsable seniors CCAS.



Au programme : une balade en bateau, un déjeuner au restaurant et une découverte du Tréport et de Mers-les-Bains à bord du petit train touristique. L'après-midi, chacun a pu profiter d'un temps libre, entre détente sur la plage, promenade en ville et points de vue sur les falaises.

COMITÉ DES SENIORS : engagez-vous pour votre ville !

Le Comité des Seniors est un groupe de retraités bénévoles qui travaille en étroite collaboration avec le Conseil municipal. Son rôle ? Mener une réflexion constructive sur des projets et des thématiques visant à améliorer la qualité de vie des aînés à Chanteloup-les-Vignes. Avec le renouvellement de cette instance, c'est l'opportunité idéale pour partager votre expérience et contribuer activement à la vie locale.

Qui peut postuler ?

Pour garantir la représentativité de cette instance, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Résider à Chanteloup-les-Vignes ;
- Être âgé de 65 ans ou plus ;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle à temps plein ;
- Ne pas être élu municipal, ni conjoint d'un élu ;
- Être inscrit au CCAS et utilisateur des services ou équipements de la Ville ;
- Disposer de temps à consacrer à ce bénévolat.

La composition finale du Comité veillera à respecter la parité et une représentation équilibrée de nos quartiers.

Comment candidater ?

Adressez votre candidature par courrier à l'attention de Madame Catherine ARENOU, Présidente du CCAS. Attention, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 1^{er} octobre 2026 (délai impératif).

À noter !



La traditionnelle distribution de colis de Noël aux seniors (70 ans et plus) aura lieu le 15 décembre 2026 de 10 h à 17 h à l'Espace culturel Paul Gauguin. Pour en bénéficier, retournez le formulaire qui vous a été adressé ou inscrivez-vous directement sur place auprès du CCAS.

Le coupon réponse est à retourner impérativement avant le 25 septembre 2026.

J'ai rencontré

Il y a des rêves qui s'attrapent tout petits et qui ne vous lâchent plus. Celui de Patricia Mfumunkama est né à Chanteloup-les-Vignes, entre les coupes de tissu de sa mère et les rues d'une ville qui lui a tendu la main. À 39 ans, installée à Vernouillet, elle évolue dans l'univers feutré des agences de mannequins et du management artistique, après avoir habillé les vitrines de Dior, Balmain ou Lacoste. Rencontre.

La mode, Patricia n'a pas eu à la chercher : elle est née dedans, dans le bruit de la machine à coudre familiale. Sa mère, aide-soignante à domicile, était couturière dans l'âme : le soir, elle créait, taillait, ajustait. Dans la culture congolaise de la famille, on n'achète pas un vêtement : on le fait naître, on le pense pour celle qui le portera. C'est cet air que la petite Chantelouvaïse a respiré en grandissant.



PATRICIA MFUMUNKAMA, celle qui n'a jamais cru aux portes fermées

Adolescente, elle se heurte pourtant à un mur : pour les filles aux formes généreuses comme elle, rien. Alors avec ses copines, elle pousse la porte du rayon hommes, et le soir, sa mère reprend chaque couture pour que ça tombe bien. De cette injustice, elle fait une promesse silencieuse : un jour, elle créera ses vêtements qui lui manquent.

Un parcours pensé comme une stratégie

Chez elle, rien n'est laissé au hasard, même à seize ans : chaque choix est une pierre posée vers ce rêve, sans jamais fermer d'autres chemins. Un bac ES, puis un BTS Commerce international, parce qu'il faudra bien, un jour, importer le tissu et lire une cotation de douane. Même le choix de l'allemand est calculé : quand les autres prennent l'espagnol, elle veut un dossier qui « sorte de l'eau ».

« Quand on vous dit non, il faut trouver une autre solution. On ferme la porte d'entrée ? Regardez s'il y en a une d'ouverte dans le garage. »

Cette phrase, elle se l'est appliquée à elle-même. Pour entrer à l'école de mode parisienne Mod'Art, elle ne se présente pas avec un nom ou des relations, mais avec son projet, et il suffit à convaincre. En alternance, elle pousse une autre porte, celle de Vente-privée (aujourd'hui Veepee), en pleine ascension, qui lui fait découvrir le e-commerce de luxe. Elle en sortira avec un master en poche.

Chanteloup, partenaire des premiers pas

Quand Patricia parle de sa ville, sa voix change un peu : c'est ici que tout a commencé, et elle ne l'oublie pas. Pour financer sa première année d'école, c'est la mairie de Chanteloup-les-Vignes qui lui offre son premier emploi : un service civique d'un an comme assistante au centre de loisirs, aux côtés de Cathy Lamouille. Et quand l'inscription menace de ne pas tenir, c'est encore la commune qui débloque une aide de 1 000 euros.

« Il y a une vraie histoire avec Chanteloup. On n'avait pas grand-chose, mais le peu qu'on pouvait me donner, on me l'a offert. »

Elle le dit sans emphase, mais avec une gratitude intacte. Derrière le rêve, il y a eu une ville et des parents qui ont cru en une gamine quand beaucoup haussaient les épaules. Pour elle, la preuve qu'un territoire peut changer le destin d'un jeune à qui l'on fait confiance.

De la mode à la scène, mille vies en une

Pendant trois ans, elle vit la mode de l'intérieur, à la « Digital Factory » de Vente-privée, où elle aide des maisons comme Dior, Balmain ou Lacoste à entrer dans l'ère du e-commerce. Puis vient l'envie de « passer de l'autre côté ». Elle rejoint l'univers des agences de mannequins et travaille aujourd'hui pour la prestigieuse agence parisienne Marilyn.

En parallèle, elle a monté sa propre structure de management artistique, comme on bâtit une maison à soi.

Et puis il y a la musique, son autre amour. Choriste passionnée, elle met sa voix et son carnet d'adresses au service de grands projets. C'est aux côtés de la chanteuse Yseult, jusqu'aux Victoires de la musique, qu'elle bascule dans la production. Depuis, sa structure a réuni les chœurs gospel du premier défilé Louis Vuitton de Pharrell Williams, accompagné l'inauguration de Notre-Dame de Paris ou un concert au Vatican. Mille vies, dit-elle en souriant, mais une seule ligne : ne jamais s'interdire.

Un message pour la jeunesse

Si Patricia a accepté de se raconter, c'est d'abord pour les jeunes de Chanteloup et d'ailleurs. Invitée à témoigner, elle revient toujours à la même idée : d'où qu'on vienne, quel que soit le quartier, aucun plafond n'est infranchissable.

Ses conseils tiennent en quelques mots : ne pas se laisser intimider par le prestige d'une maison, oser frapper encore et encore, et cultiver ce qui vous rend différent plutôt que de le cacher. Apprendre les langues, aussi, et se souvenir que les années les plus dures précèdent souvent les plus belles surprises.

« Soyez acteurs de votre destin. Tout est possible : il faut avoir le culot d'y croire. »



Une journée festive au parc Champeau

Le 20 juin, plus de 1500 personnes sont venues profiter d'une quinzaine d'activités : tir à l'arc, jeux d'antan, cirque, mascottes et maquilleuses pour les plus jeunes. La fête s'est prolongée jusqu'à 22 h 30 avec DJ, quizz musical, spectacle de hip-hop et foot freestyle signé French Wingz, et une scène ouverte avec Viskoo.



Un concert de fin de cycle pour la classe orchestre

Au Phénix, les élèves de 3^e du collège Magellan ont présenté leurs créations, imaginées toute l'année avec l'artiste Rosanne Joseph. Devant un public au rendez-vous, jeunes musiciens et chanteurs ont clôturé en beauté ce dispositif de la Cité éducative.



Jazz en Vignes : une 8^e édition sous le signe de l'hommage

Sur la scène du Phénix, Jazz en Vignes a rendu hommage à son président fondateur Dan Duparc, disparu en janvier, à qui le prochain Salon Palette sera consacré. Côté musique, un concert dédié aux frères Gershwin et les Ateliers Jazz du territoire ont enchanté le public.

Graines de jardiniers

Les mains dans la terre ! Depuis le printemps, les CM1 de M. Rollet, à l'école Champeau, ont troqué le tableau noir pour le jardin pédagogique. Deux fois par semaine, ils désherpent, sèment, observent et arrosent. Au programme : framboisiers, radis et beaucoup de patience !



Permis piéton et permis vélo : bravo aux élèves !

Place à la remise des diplômes du permis piéton et du permis vélo dans les écoles de la Ville. Le 15 juin, c'était au tour des CE2 et CM2 de l'école Ronsard, récompensés par la Police municipale, l'élue déléguée à la vie scolaire Sabah Zabairi et le responsable des projets éducatifs Philippe Nicolas, après plusieurs semaines d'apprentissage des bons réflexes.



Trail de l'Hautil : vous étiez au rendez-vous !

Sur les sentiers de l'Hautil, 715 inscrits, 655 partants et 640 finishers se sont lancés sur le parcours. Bravo à tous les coureurs ! Merci aux équipes des villes d'Andrésy, Chanteloup-les-Vignes et Maurecourt, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont fait vivre cette belle journée.



81^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Vendredi 8 mai, Chanteloup-les-Vignes commémorait le 81^e anniversaire de la Victoire de 1945. Réunis au cimetière, les Chantelouvais de toutes générations ont rendu hommage à celles et ceux qui ont lutté pour notre liberté, aux côtés du maire Catherine Arenou, des élus, des jeunes du C.M.J. et du C.M.E, des associations FRAEC et UNC, de la Police et des pompiers.



Le Relais Val de Seine voit les choses en grand à Chanteloup !

Le 5 juin, Catherine Arenou a inauguré la première extension du Relais Val de Seine – Emmaüs, aux Cettons, aux côtés de la dirigeante Émilie Morand et de nombreux élus. Cette infrastructure de 1 300 m² renforce les capacités de tri de cet acteur de l'économie circulaire (6 000 tonnes de textiles/an, 200 salariés).



Le Break Aidant a fait halte à Chanteloup

Le camion de Centraider s'est installé le temps d'une journée : documentation, écoute en tête-à-tête et jeux à partager, aidant et aidé, pour souffler un peu. Un moment de répit accueilli en toute simplicité.



Fête de la musique au parc Champeau

Le 21 juin, l'ambiance était au rendez-vous malgré la chaleur ! Avec au programme : Marie Jo Joseph d'abord, puis le chanteur international congolais Théo Blaise Koukou et sa troupe de danseurs traditionnels, et le rappeur Jimsinho en clôture.



Ça va BOUGER cet ÉTÉ !

ENFIN LES VACANCES ! Pour aider chaque famille à organiser juillet et août, la Ville et ses partenaires réunissent ici tous les stages, séjours et animations de l'été. Du sport, des sorties, des journées en famille : il y en a pour tous les âges.

SPORT PASSION

6-11
ANS

Du 6 au 31 juillet

Quatre semaines pour découvrir et pratiquer une foule de sports, en salle comme en plein air, encadrée par les éducateurs de la Ville. Chaque semaine, une sortie vient compléter le programme.

Au programme

Basket / Volley / Handball / Escalade / Tir à l'arc / Athlétisme / HockeyGym / Softball Dodgeball / Ultimate / Cirque

Les sorties

- Sorties à Vauréal
- Vendredi 31 juillet : Base de loisirs de Léry-Poses

Inscription

Complexe sportif David Douillet
rue d'Alentours
01 39 70 32 14
contact-sport@chanteloup-les-vignes.fr
5 € / semaine (sous réserve du nombre de places disponibles)

L'ÉTÉ À ESPOIR

EN
FAMILLE

Du 4 juillet au 29 août

Tout l'été, le Centre social Espoir propose des sorties en famille, des ateliers et son rendez-vous phare, le Quartier d'été au parc Champeau. Une sortie au choix par famille, sur présentation de la carte d'adhésion 2026.

Quartier d'été / parc Champeau dès 16 h

- **Du 8 au 18 juillet**
Animations en accès libre, tous les jours
- **Du 20 au 24 juillet**
Le Touquet, Deauville, Trouville, Houlgate
- **Parcs & nature**
Astérix, St-Paul, Winnoland, zoos, accrobranche

Les ateliers de l'été

- Cré'art (mercredis), culinaire (mardis), numérique (vendredis), Matin jardin (jeudis)
- Salle fraîcheur ouverte à tous - Séjour familles à Gouville-sur-Mer du 22 au 29 août

Infos pratiques

Permanence le lundi 29 juin, 9 h-11 h 30 (présence obligatoire, carte d'adhésion 2026 à jour)

Centre social Espoir
9/11 place du Pas, 78570 Chanteloup-les-Vignes
07 61 69 77 96
accueilespoirclv@gmail.com



LES SÉJOURS DE L'ÉTÉ

6-11
ANS

Deux colos en juillet



Cet été, deux séjours emmènent les enfants à la découverte de nouveaux horizons, avec une priorité donnée à celles et ceux qui ne sont jamais partis. De quoi vivre un premier départ en colo plein de souvenirs.

- **MFR GRANGE COLOMBES - RAMBOUILLET**
Du 13 au 17 juillet
Une semaine au grand air : baignade, équitation, atelier cuisine et visite de l'Espace Rambouillet.
- **DOMAINE DE LA NOÉ - LA BONNEVILLE-SUR-ITON**
Du 20 au 24 juillet
Cap sur la Normandie pour une semaine sportive : laser run, VTT, tir à l'arc et baignade.

Infos pratiques

24 places (priorité aux enfants jamais partis)
Tarif selon le quotient familial · aides possibles de la CAF

Renseignements et inscriptions :

Accueil Cité Champeau : 01 39 74 03 32
Guichet unique (CAF) : 01 39 74 29 12

LES ADOS À LA MONTAGNE

11-17
ANS

Du 17 au 26 août

l'Envol propose aux jeunes Chantelouvais un séjour à Saint-Léger-les-Mélèzes, dans les Hautes-Alpes.

Au programme

Au cœur du massif alpin, les jeunes participeront à un programme sportif de pleine nature : rafting, canyoning, escalade, accrobranche et via ferrata. De quoi vivre dix jours dépayés entre montagne et sensations.

Inscription

Le nombre de places est limité. Le tarif est calculé selon le quotient familial, afin que le séjour reste accessible à chaque famille.

Pour toute information et pour inscrire votre enfant, rapprochez-vous de l'Envol.
01 39 74 29 12 / 06 65 25 46 08
coordinateur.ados@chanteloup-les-vignes.fr



Tous aux QUARTIERS D'ÉTÉ !



LES VACANCES ARRIVENT, et avec elles les Quartiers d'été. Du 8 au 18 juillet, le Parc Champeau se transforme en village vacances : onze jours d'animations gratuites, ouvertes à toute la famille, tous les jours de 16 h à 22 h 30 pour profiter au mieux des activités en évitant les fortes chaleurs. Au programme cette année : du Parcours Ninja, des structures aquatiques pour se rafraîchir, du cirque, la diffusion des matchs de la Coupe du monde et même une scène musicale avec DJ pour clôturer la fête. On vous attend nombreux au parc !



« Le droit aux vacances ne doit pas être un privilège, et c'est précisément dans cet esprit que nous faisons vivre les Quartiers d'été à Chanteloup. Face aux fortes chaleurs, nous avons immédiatement réagi en reprogrammant l'événement sous la forme d'un véritable village aquatique. Un grand merci à nos services, aux associations partenaires pour leur réactivité, ainsi qu'à l'État pour son soutien précieux. »

Rémi Engrand, maire adjoint délégué à la culture et la politique de la ville

8

JUILLET

16 H À 22 H 30

Temps forts
PARCOURS NINJA
ET JEUX D'EAU

Et aussi

Jeux d'antan, bulles géantes, spectacle de cirque, ring de boxe.

9

JUILLET

16 H À 22 H 30

Temps forts
PARCOURS NINJA
ET JEUX D'EAU

Et aussi

Terrasse de l'Espoir, barbecue, tournoi de FC 26. En Soirée : Retransmission de la Coupe du monde 2026, France-Maroc dès 22 h à l'Espace Paul Gauguin.

15

JUILLET

16 H À 22 H 30

Temps fort
JEUX D'EAU

Et aussi

jeux d'antan, manège de vélo, Terrasse de l'Espoir, mascotte, carrousel, jeux de kermesse.



10
JUILLET

16 H À 22 H 30

Temps forts
PARCOURS NINJA
ET JEUX D'EAU

Et aussi
Atelier plantation,
Terrasse de l'Espoir,
barbecue.

16
JUILLET

16 H À 22 H 30

Temps fort
JEUX D'EAU

Et aussi
Terrasse de l'Espoir, tournoi
de FC 26, et atelier de cirque.

11
JUILLET

16 H À 22 H 30

Temps forts
PARCOURS NINJA
ET JEUX D'EAU

Et aussi
Jeux d'antan, barbecue,
tournoi de FC 26,
mascotte.

17
JUILLET

16 H À 22 H 30

Temps fort
JEUX D'EAU

Et aussi
Terrasse de l'Espoir,
tournoi de FC 26.

13
JUILLET

16 H À 22 H 30

Temps forts
JEUX D'EAU
ANIMATION DJ

Et aussi
Stands de restauration, atelier
maquillage et jeux de kermesse

18
JUILLET

16 H À 22 H 30

Temps forts
JEUX D'EAU
ANIMATION DJ

Et aussi
Jeux d'antan, Terrasse de l'Espoir,
tournoi de FC 26.

Ville Solidaire

AUX CÔTÉS DES HABITANTS ET DES COMMERÇANTS

Durement éprouvée par les récentes coupures d'électricité qui ont touché le territoire et tout particulièrement le quartier de Noé-Feucherets, Chanteloup-Vignes a déployé un dispositif exceptionnel pour soutenir ses habitants et ses commerçants. De la gestion de l'urgence à l'accompagnement administratif, en passant par des aides alimentaires, c'est toute la chaîne de solidarité chantelouvaise qui s'est mise en action ces dernières semaines.



Dès l'apparition des premières coupures dans un contexte de fortes chaleurs, les élus ainsi que les services municipaux ont immédiatement pris la mesure du désarroi des familles et des seniors. Face à l'impossibilité de conserver les denrées alimentaires et à la montée des températures dans les logements, la Ville a activé son plan communal de sauvegarde. Alors qu'Enedis tardait à installer des groupes électrogènes à Chanteloup, la Ville en a fait venir un en urgence pour alimenter la salle des fêtes et créer un point de fraîcheur, offrant ainsi un refuge pour recharger les téléphones, trouver de l'eau fraîche et rompre l'isolement. Des dispositifs similaires ont aussi été déployés en mairie, et pour les jeunes à l'Espace Borloo et à l'Envol. Parallèlement, les équipes du CCAS se sont mobilisées sans relâche, passant plus de 800 appels téléphoniques auprès des personnes les plus vulnérables inscrites sur le registre communal pour s'assurer de leur sécurité et de leur état de santé.

Une fois le réseau rétabli, la Ville a poursuivi son accompagnement. Consciente de la complexité des recours auprès des assurances, la municipalité a mis à

disposition des administrés une attestation ainsi que des permanences d'écrivain public. Pour soutenir concrètement les foyers les plus modestes du quartier de Noé-Feucherets face aux pertes alimentaires, une opération de solidarité d'envergure a été lancée : la distribution de près de 900 cartes d'achat valables dans l'enseigne Aldi de la commune. Ces aides directes, financées par le CCAS avec le soutien des Résidences Yvelines Essonne, ont permis d'apporter un soutien immédiat aux familles les plus touchées.

Vendredi, grâce à la mobilisation du CCAS, de la Banque Alimentaire, du Centre Social Espoir, des Lionnes d'Ici et d'Afrique,

de l'AVEC et du Secours populaire une grande distribution a pu se tenir à la salle des fêtes avec des denrées alimentaires, mais aussi l'eau, des conserves, du lait infantile, et des couches pour les tout-petits. Au total 400 colis ont été remis aux familles. D'autres associations se sont également mobilisées toute la semaine en distribuant des colis alimentaires dans le quartier.



« Une ville solidaire ne se résume pas à des dispositifs : elle se construit grâce à des femmes et des hommes qui répondent présents quand les habitants en ont le plus besoin. Merci à eux ! »

Marwa Ablouh, maire adjoint délégué à la politique sociale

Le tissu économique local a également bénéficié d'une attention particulière. Dès le 30 juin, le Maire, Catherine Arenou, a organisé une rencontre de terrain en présence des représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) des Yvelines, de la Région Île-de-France et de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises - Les Entrepreneurs). Cette mobilisation de haut niveau a permis d'acter des engagements pour les commerçants et entreprises chantelouvaïses, dont les pertes d'exploitation menaçaient parfois la survie même de leurs activités. Grâce à cette opération, nos commerçants et nos entreprises impactés vont pouvoir bénéficier d'un accompagnement dans leurs dossiers d'indemnisation, mais aussi d'échelonnement de charges sociales et fiscales ainsi que d'un fonds d'aide d'urgence sur leurs pertes non prises en charge par les assurances.

Tout au long de cette période éprouvante, c'est bien la solidarité qui a permis de maintenir le cap, en conjuguant une présence humaine constante des agents, des bénévoles, des élus sur le terrain ainsi que de l'entraide entre voisins !



CITÉ ÉDUCATIVE SIMONE VEIL : une transformation végétale pour affronter les défis climatiques

Lors d'une visite de chantier organisée en juin dernier, sous un soleil de plomb, les élus de la nouvelle équipe municipale ont pu mesurer l'avancement concret des travaux à la Cité éducative Simone Veil. Cette rencontre a permis d'aborder en profondeur les futurs aménagements extérieurs du groupe scolaire, spécifiquement pensés pour répondre aux épisodes de chaleur de plus en plus intenses observés ces dernières années.

Face à ces enjeux, la Ville a adopté une stratégie d'anticipation plaçant la nature au cœur même du campus. Ce projet ambitieux vise à transformer la cour d'école en un véritable îlot de fraîcheur grâce à une gestion intelligente des surfaces et au choix de matériaux adaptés. La création d'une forêt urbaine, composée de deux cents arbres d'essences variées, offrira ainsi des zones d'ombrage naturelles essentielles au bien-être des élèves.



Cette philosophie de construction repose également sur une volonté de désimperméabilisation systématique des sols, destinée à limiter les effets d'îlot de chaleur tout en favorisant l'infiltration des eaux de pluie. Le projet s'appuie, pour ce faire, sur des aménagements techniques comme les jardins de pluie avec pavage à joints enherbés ou l'installation de cours en pavage drainant, sans oublier l'intégration de sols souples en liège autour des arbres pour garantir un confort accru aux enfants.

L'évolution de la Cité éducative Simone Veil ne se limite cependant pas aux seuls espaces extérieurs. Consciente des impératifs de confort thermique au sein des futurs espaces d'accueil du campus, la municipalité conduit actuellement des études approfondies portant sur la climatisation des bâtiments. À travers cette vision, la Ville de Chanteloup-les-Vignes réaffirme son engagement pour offrir aux élèves un environnement scolaire plus durable, plus végétalisé et mieux préparé aux défis climatiques de demain.



TRAVAUX À VENIR rue de Triel

Dans le cadre de son programme de modernisation, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) engage des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement au niveau de la rue de Triel. Ces interventions sont nécessaires pour réparer des canalisations et branchements dégradés. Ces travaux sont prévus pour une durée totale de 3 semaines, à compter du lundi 27 juillet 2026 (fin prévisionnelle le 17 août).

Quels impacts sur votre quotidien ?

Ces travaux seront réalisés entre 07h30 et 17h15 en semaine uniquement. Afin d'assurer le bon déroulement du chantier, les mesures suivantes seront appliquées :

Fermeture de la rue de Triel : La rue de Triel sera totalement fermée à la circulation entre le 03/08/2026 et le 10/08/2026, l'accès aux véhicules ne pourra pas être maintenu. Seuls les riverains pourront regagner leur domicile uniquement à pied. Les riverains doivent prendre leurs dispositions pour ne pas laisser de véhicules sur les trottoirs sur la période de juillet et août notamment durant leurs congés et absences longues durées. Ceci permettra la bonne exécution des travaux. Le stationnement sera possible sur le parking du cimetière.

Stationnement interdit : Aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise du chantier durant les travaux du 27/07/2026 au 17/08/2026 sous peine de mise en fourrière par les services compétents de la ville.

Déviations : Un itinéraire de déviation sera mis en place pour rejoindre les axes de la rue Édouard Legrand et de l'avenue du Général Leclerc. L'accessibilité des véhicules de secours et sanitaires aux domiciles des riverains sera maintenue.

Collecte des déchets : Le ramassage des ordures ménagères est maintenu aux modalités habituelles. Pour faciliter la collecte, la société SADE assurera le débardage des conteneurs à chaque extrémité du chantier. Attention : le service déchets de la CU GPS&O procède actuellement à l'étiquetage des conteneurs ; merci de ne pas retirer ces étiquettes.


RUE DU GÉNÉRAL LECLERC

SAVEURS D'ITALIE :

« Non Lo So » ouvre ses portes

Au cœur de la ville, un nouveau restaurant italien prépare son ouverture pour le début de l'été. Derrière les fourneaux : Francesco Valentino et son épouse, un couple de Napolitains passionnés qui veulent faire goûter aux Chantelouvais la vraie cuisine de leur région. Le rideau se lèvera mi-juillet.

Tout commence à Caserta, près de Naples, où Francesco et son épouse se rencontrent sur les bancs de l'école de cuisine. Cinq années de formation côte à côte, à apprendre les gestes et les saveurs de la gastronomie de leur région. Puis vient le grand saut : direction la France, en 2014, pour ce qui ne devait être au départ qu'une expérience de quelques années. D'abord Paris, puis les environs dans les Yvelines. Il y a quatre ans, le couple franchit le pas et ouvre une petite pizzeria à emporter à Herblay, histoire de tester l'aventure. Le succès est vite au rendez-vous, fidélisant une clientèle qui en redemande. De quoi nourrir une ambition plus grande : celle d'un véritable restaurant.

Un local trouvé grâce à la Ville

C'est en cherchant à s'agrandir que Francesco découvre Chanteloup. Alors qu'il pensait un premier local déjà pris, c'est la Ville qui lui ouvre une porte. « Le Maire m'a dit : venez quand même, j'ai une proposition pour vous. » raconte-t-il. En effet, Catherine Arenou propose alors aux restaurateurs la reprise de l'ancien restaurant emblématique du

village « Au Petit bonheur ». Pour la Ville, il s'agit là de la concrétisation d'un plan murement réfléchi. En achetant les murs du commerce au départ de l'ancienne propriétaire, la commune a pu refuser l'installation d'agence immobilière ou de fast-food pour sauvegarder la présence d'un restaurant en centre-ville.

Une cuisine 100 % italienne

Antipasti, pâtes, pizzas et plats : la carte se veut typiquement transalpine. Les produits frais sont importés directement d'Italie, pour retrouver exactement les saveurs d'origine, tandis que les légumes seront choisis localement et de saison. « Hors saison, on ne fera pas de plats avec des légumes venus d'ailleurs », insiste le chef, qui espère bien travailler avec des producteurs des environs. Chaque semaine, le menu évoluera : pâtes renouvelées, pizzas du jour et du mois au gré des saisons, pour offrir aux habitués un esprit de nouveauté permanent.

En cuisine, l'épouse de Francesco officiera aux fourneaux pendant que lui tiendra la partie pizza. Tous deux tiennent aussi à être présents en salle : « Accueillir les clients,

c'est important quand même », souligne-t-il. Le restaurant emploiera 3 personnes en plus : un cuisinier, un pizzaiolo et un serveur.

D'où vient ce nom ?

« Non Lo So » signifie « je ne sais pas » en italien. Un clin d'œil malicieux à une habitude bien transalpine : « En Italie, quand il s'agit de manger, personne ne sait jamais où aller ! », sourit Francesco. Un nom original, qui intrigue et attire l'œil. Avec ses formules le midi, son service en soirée et ses apéros en terrasse dès les beaux jours, le restaurant veut s'adresser à tous les Chantelouvais. « C'est pour tout le monde », résume simplement le chef.

+ D'INFOS

Non lo so

39 rue du Général-Leclerc.
Restaurant ouvert du mardi au dimanche (midi uniquement le dimanche), avec apéro en fin de journée à partir de 17h en semaine, en terrasse l'été.

- Formules le midi.
- Établissement accessible aux personnes à mobilité réduite.

ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES 2026 :

GPS&O complète son Bureau Exécutif

Après l'élection de la Présidente Cécile Zammit-Popescu et de trois Vice-Présidents, le 16 avril dernier, le Conseil communautaire de GPS&O a complété le Bureau Exécutif, le jeudi 7 mai en élisant 12 Vice-Présidents et 6 Conseillers Délégués, sur proposition de la Présidente.



Les Vice-Présidents élus le 16 avril :

- Pascal COLLADO, 1^{er} Vice-Président délégué à l'Aménagement, Maire de Vernouillet (groupe AGIR pour GPS&O)
- Djamel NEDJAR, 2^e Vice-Président délégué aux Mobilités, Maire de Limay (groupe ENSEMBLE GPS&O)
- Sabine OLIVIER, 3^e Vice-Présidente déléguée aux Sports, Maire de Bouafle (groupe SEINE)

Élus le 7 mai :

- Sandrine BERNO DOS SANTOS, 4^e Vice-Présidente déléguée au Tourisme, Maire de Poissy (groupe AGIR pour GPS&O)
- Pierre-Yves DUMOULIN, 5^e Vice-Président délégué au Cycle de l'eau, Conseiller municipal délégué de Rosny-sur-Seine (groupe AGIR pour GPS&O)
- Suzanne JAUNET, 6^e Vice-Présidente déléguée aux Espaces publics, Conseillère municipale déléguée d'Achères (groupe AGIR pour GPS&O)
- Raphaël PRATS, 7^e Vice-Président délégué à la Culture, Maire de Conflans-Sainte-Honorine (groupe ENSEMBLE GPS&O)
- Fabienne DEVÈZE, 8^e Vice-Présidente déléguée à la Planification urbaine, Maire de Morainvilliers (groupe AGIR pour GPS&O)

- Damien VIGNIER, 9^e Vice-Président délégué aux Solidarités, Maire des Mureaux (groupe ENSEMBLE GPS&O)
- Pascal POYER, 10^e Vice-Président délégué aux Finances, Maire de Perdreauville (groupe SEINE)
- Stephan CHAMPAGNE, 11^e Vice-Président délégué à la Gestion des déchets, Maire de Saint-Martin-La-Garenne (groupe AGIR pour GPS&O)
- Yann PERRON, 12^e Vice-Président délégué à la Transition écologique, Maire de Gargenville (groupe AGIR pour GPS&O)
- Eddie AÏT, 13^e Vice-Président délégué au Développement économique, Maire de Carrières-sous-Poissy (groupe AGIR pour GPS&O)
- Sami DAMERGY, 14^e Vice-Président délégué aux Grands Projets, Maire de Mantes-la-Ville (groupe AGIR pour GPS&O)
- Adama GAYE, 15^e Vice-Président délégué à l'Habitat, Maire de Mantes-la-Jolie (groupe ENSEMBLE GPS&O)

Les Conseillers Délégués élus le 7 mai :

- Jean-Marie RIPART, 1^{er} Conseiller Délégué aux Ressources humaines et affaires générales, Maire de Jambville (groupe AGIR pour GPS&O)
- Virginie MEUNIER, 2^e Conseillère Déléguée aux Centralités, Maire de Aubergenville (groupe AGIR pour GPS&O)

L'APPLI MOBILE INFOS DÉCHETS GPSEO : désormais accessible depuis le site de la ville

La communauté urbaine GPS&O gère vos déchets et pour simplifier le quotidien des habitants, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise met en place un moteur de recherche pour en finir avec ce casse-tête. Désormais, vous aurez la réponse à toutes vos questions en un clic !

Accessible depuis un PC, une tablette ou un smartphone, ce nouvel outil regroupe tous les renseignements utiles liés aux déchets. Pour l'utiliser, rien de plus simple : il suffit de renseigner son adresse dans la barre de recherche afin d'avoir accès à une information complète, personnalisée et actualisée en permanence.

Ce service digital indique les jours et fréquences des collectes par typologie de déchets (Ordures, ménagères, emballages recyclables, encombrants, déchets verts, verre...), à quel moment sortir les bacs, l'implantation des bornes de collecte et des déchetteries les plus proches ainsi que d'autres informations pratiques comme la commande d'un bac, les règles et consignes de tri, des conseils pour le compostage... Enfin, il est possible de s'inscrire pour recevoir des notifications relatives à l'actualité des déchets par SMS ou mail.

- Michel LÉBOUC, 3^e Conseiller Délégué à la Commande Publique, Maire de Magnanville (groupe ENSEMBLE GPS&O)
- Karine KAUFFMANN, 4^e Conseillère Déléguée au Foncier, Maire de Médan (groupe SEINE)
- Bernard MOISAN, 5^e Conseiller Délégué aux Ruralités, Maire de Breuil-Bois-Robert (groupe SEINE)
- Catherine ARENOU, 6^e Conseillère Déléguée à la Politique de la ville, Maire de Chanteloup-les-Vignes (groupe AGIR pour GPS&O)



MAJORITÉ

Au cœur de la crise, la solidarité a toujours le dernier mot

Chères Chantelouvaïses, Chers Chantelouvaïs,

Ces dernières semaines, Chanteloup-les-Vignes a fait face à une épreuve éprouvante. Une panne prolongée du réseau électrique a lourdement pénalisé nos familles et nos commerçants, particulièrement dans le quartier Noé-Feucherets. Nous tenons avant tout à exprimer notre pleine compassion envers les habitants qui ont subi ces coupures. Au sein de l'équipe municipale, nous avons partagé et mesuré la détresse, la fatigue et les pertes matérielles engendrées. Dans ces moments, il est légitime d'attendre de la part de l'opérateur réseau une réactivité exemplaire. Or, la gestion de crise d'Enedis a été marquée par un manque d'informations fiables et une installation tardive des groupes électrogènes. Il est inacceptable, en pleine période de canicule, de ne pas avoir sanctuarisé en priorité les secteurs où le confort thermique des logements est le plus dégradé.

Face à ces carences, nous avons fait le choix de la responsabilité. Alors que nous attendions les moyens d'Enedis, nous avons mobilisé nos propres solutions en déployant, à la charge de la Ville, un groupe électrogène afin d'ouvrir en urgence des points de fraîcheur. Ces espaces permettaient de se rafraîchir, de faciliter la recharge des téléphones et de proposer des espaces de travail à nos jeunes. Parallèlement, le CCAS, en première ligne, a passé plus de 700 appels aux personnes inscrites sur le registre des vulnérables pour s'assurer de leur sécurité. Pour pallier l'urgence alimentaire, la Ville et son CCAS ont mobilisé le réseau Ville solidaire pour financer et distribuer près de 900 cartes d'achat à dépenser dans l'enseigne Aldi et 400 colis alimentaires aux familles chantelouvaïses.

Le tissu économique n'a pas été oublié. Dès le 30 juin, nous avons mobilisé la CCI ainsi que la Région Île-de-France pour instaurer un dispositif d'aide afin d'accompagner nos commerçants dans leurs démarches d'indemnisation et le déblocage de fonds d'urgence destinés à couvrir les pertes non prises en charge par les assurances.

Toutes ces actions n'auraient été possibles sans l'engagement sans faille de nos agents municipaux, la réactivité des élus de la majorité, l'implication de notre député Aurélien Rousseau, de nos partenaires institutionnels - notamment les Résidences Yvelines Essonne, la Banque Alimentaire - et l'énergie de nos associations comme le Centre Social Espoir, les Lionnes d'Ici et d'Afrique et de tant d'autres bénévoles. Mais surtout, rien n'aurait pu être accompli sans l'entraide exemplaire dont vous avez fait preuve, à titre individuel, entre voisins. Merci à chacune et à chacun d'entre vous !

Les élus de la liste *Chanteloup, un avenir partagé*

OPPOSITION

Tous Unis pour Chanteloup : des élus à votre écoute

S'il est difficile de tirer un premier bilan de notre action après 3 mois, nous déplorons que la majorité municipale, élue par seulement 20% des électeurs inscrits, n'ait tiré aucun enseignement de la plus faible participation en France pour une élection comparable.

Plutôt que de chercher le dialogue, les 3 premiers conseils ne sont que rejet, voire mépris, de la part de certains élus de la majorité, une élue envoyant même des textos jusque tard.

Notre demande d'enregistrement et de diffusion des séances du conseil municipal sur Internet a été écartée sans discussion, au motif que « les Chantelouvaïs n'ont qu'à se déplacer pour assister aux séances (sans pouvoir y prendre la parole), ce qui favorise davantage les échanges ». Le Code général des collectivités territoriales prévoyant la transmission des séances du conseil municipal, nous étudierons toute solution face au refus de la majorité.

Seules 3 commissions municipales ont été créées. De nombreux sujets sont donc présentés au conseil sans discussion préalable. De plus, si ces commissions consultatives comptent 13 élus dont 2 vice-présidents, aucune vice-présidence n'a été laissée à l'opposition contrairement à d'autres collectivités et institutions.

Faute de commission « enfance », un projet de création de micro-crèche privée a été rejeté sans discussion. Des demandes précises de chiffres et du déroulement des procédures, formulées lors du dernier conseil, sont, à ce jour, restées sans réponse.

Lors du conseil du 12 mai, nous avons alerté la majorité, à la demande d'habitants, sur la prolifération des chenilles processionnaires (surtout du chêne) et le risque pour la santé des habitants et des animaux. Notre question a été écartée au motif qu'un arrêté municipal existe depuis 2 ans et qu'un organisme (le FREDON) s'en occupait. Notons cependant que notre intervention « a fait mouche ». Même si le problème n'est pas réglé, la ville a communiqué le 10 juin 2026 des informations et instructions. Même l'arrêté municipal de 2024, inapplicable, a été corrigé.

Et comment ne pas parler des travaux de réhabilitation énergétique de l'école Pasteur-Marie Curie, réclamés par les parents. Nous avons approuvé ses travaux en regrettant que notre proposition de recours aux énergies renouvelables ait été écartée.

La création d'une maison de santé et la venue de nouveaux médecins restent sans réponse ... et les Chantelouvaïs ne peuvent compter que sur un seul médecin.

Enfin, la majorité municipale « oublie » simplement d'associer (ou d'inviter) les élus de l'opposition à des réunions qui concernent pourtant toute la population comme la prévention et de les informer des autres fêtes et manifestations.

Mais soyez rassurés. Malgré le mépris dont ils font l'objet, y compris en occultant certaines interventions ou en écartant leurs questions, **les élus de Tous Unis pour Chanteloup continueront à être proches de vous, à répondre à vos préoccupations** et à porter vos demandes.

Les élus de la liste *Tous unis pour Chanteloup*

Juillet

DU 8 AU 18 JUILLET QUARTIERS D'ÉTÉ

Cérémonie de lancement le 8 juillet à 16 h
16 h à 20 h • Parc Champeau
Préfecture, Ville & Associations

JEUDI 9 JUILLET COUPE DU MONDE 2026

Fanzone Quart de finale France-Maroc
22 h • Salle des fêtes
Ville & Associations

MARDI 14 JUILLET COUPE DU MONDE 2026

Fanzone Demi finale
21 h • Salle des fêtes
Ville & Associations

SAMEDI 25 JUILLET CONFÉRENCE DISCRIMINATIONS ET DEPASSEMENT DE SOI

14 h 30-17 h 30 • Maison des associations
Ville

À ne pas manquer !



FORUM DES ASSOCIATIONS

SAM. 5 SEPT • 10 H À 17 H

COMPLEXE SPORTIF
D.DOUILLET

Septembre

SAMEDI 5 SEPTEMBRE FORUM DES ASSOCIATIONS

10 h à 17 h • Complexe sportif D. Douillet
Ville & Associations

COLLECTE DES DÉCHETS VEGETAUX

8 h à 12 h • Chemin de la Croix Saint-Marc
Ville & GPSEQ

SAMEDI 12 SEPTEMBRE PERMANENCE DE CATHERINE ARENOU

Sans rendez-vous de 10 h à 12 h • Mairie

FÊTE DES VENDANGES

17 h-23 h • Parvis de l'Hôtel de Ville
Ville, associations & commerçants

SAMEDI 19 SEPTEMBRE WORLD CLEANUP DAY

Ville & Associations

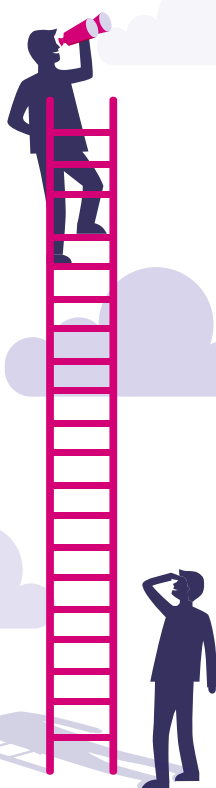
SAMEDI 26 SEPTEMBRE PERMANENCE MAIRE ADJOINT

Sans rendez-vous de 10 h à 12 h • Mairie

EN SAVOIR +



Retrouvez
l'agenda de
votre ville



8 au 18 JUILLET 16 H À 22 H 30

Parc Champeau



Les
QUARTIERS
D'ÉTÉ
à CLV

PARCOURS NINJA
JEUX D'EAU / JEUX VIDÉOS
ESPACE FRAÎCHEUR

Retrouvez tout le programme
sur chanteloup-les-vignes.fr



Et des autres associations chantelouvaises